

D'autres ministères fédéraux, ainsi que des gouvernements provinciaux et des organismes privés collaborent à la réalisation de ces objectifs.

L'aide est accordée sous forme de prêts, de subventions, de garanties de crédit, de conseils relatifs à l'administration et aux techniques et de formation spécialisée. Les prêts, les subventions et les garanties de crédit sont versés à même le Fonds de promotion économique des Indiens.

La Direction a ainsi aidé à réaliser des projets de promotion économique, créant une infrastructure de base et offrant aux Indiens des services professionnels et techniques. Elle assume aussi la responsabilité de la gestion des réserves indiennes et des terres cédées, ainsi que de l'administration de certaines catégories de successions d'Indiens.

### *Généralités*

Les soins médicaux prodigués aux Indiens relèvent des Services de santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Tout ce qui a trait à la préhistoire et à la culture indienne traditionnelle est placé sous la responsabilité du gouvernement fédéral qui, à cet égard, délègue son autorité au Musée national de l'Homme. La

section de l'Éducation de ce musée est en mesure de fournir tous les renseignements se rapportant aux traditions et à la culture indiennes.

On peut obtenir une documentation générale sur les peuples autochtones du Canada de la Direction des communications publiques et des relations parlementaires du Programme des Affaires indiennes et inuit, à Ottawa. L'Office national du film fournit également, sur demande, des documentaires et bandes pour projections fixes sur les Indiens.

### *L'avenir des Indiens*

Ces dernières années, on a pu constater avec une vive satisfaction que les Indiens étaient de plus en plus convaincus que leur avenir était désormais entre leurs mains. Le fait qu'un nombre sans cesse croissant de bandes indiennes aient choisi d'administrer elles-mêmes des fonds destinés à financer les services mis à leur disposition en est d'ailleurs une preuve éloquente. Et cette tendance semble devoir s'accroître et amener le gouvernement et les Indiens à élaborer ensemble des lignes de conduite et des programmes aptes à renforcer le sentiment d'autonomie des